



le **bun**

nouveau lien territorial

Rencontres avec les associations

Décembre 2010

le **Grand**  
**TOULOUSE**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



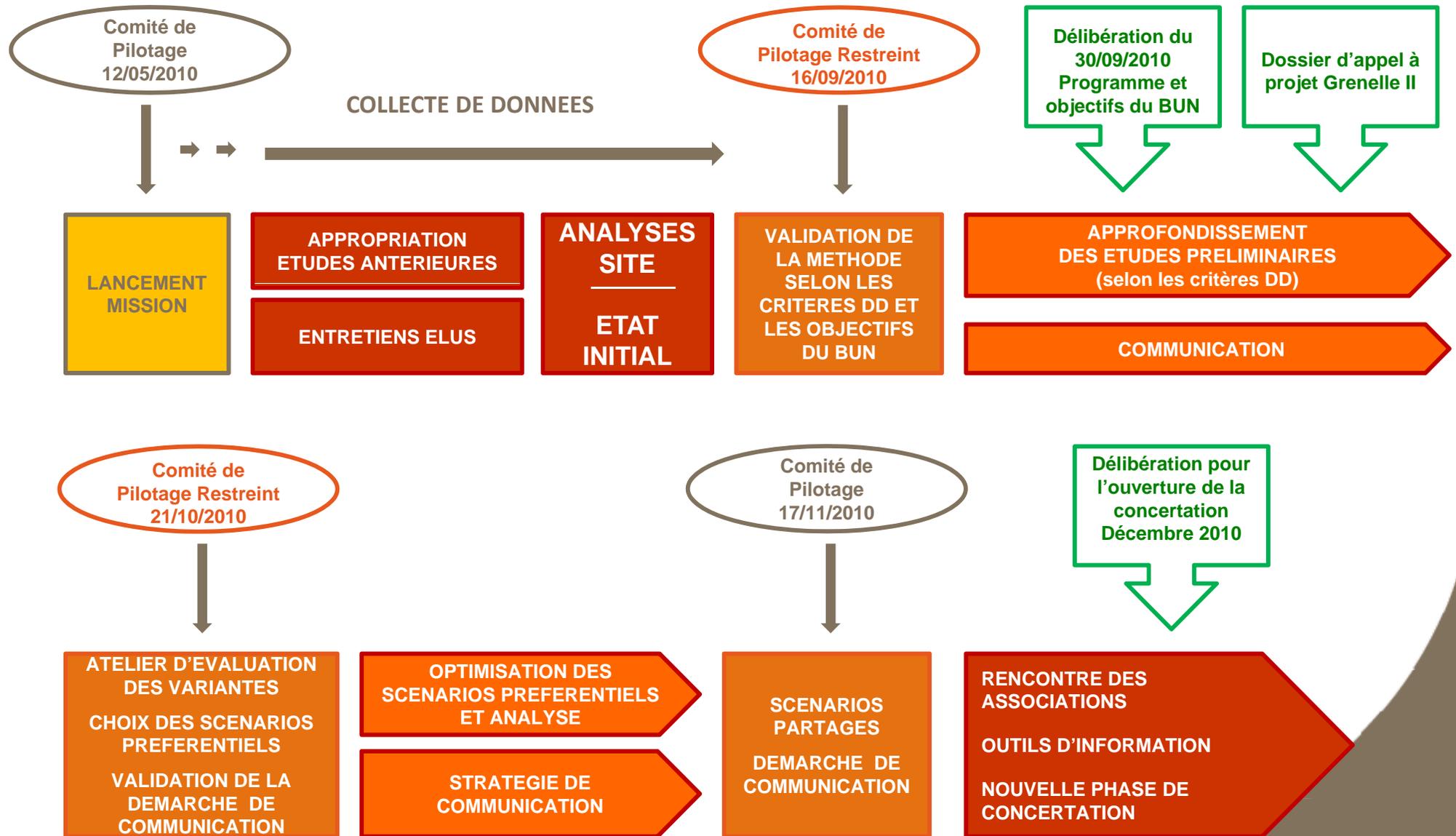
# Contenu de la première partie des échanges

---

1. Les grandes étapes depuis le lancement de la mission de MOE
2. Le projet
3. Ses objectifs de mobilité durable
4. Ses fonctions

Conclusion

# 1 – Les grandes étapes depuis le lancement de la mission de MOE





# Planification

**Mi décembre 2010** : Rencontre des associations concernées – Conférence de presse

**Janvier 2011** : Lancement de l'Avant-projet (AVP)

**Janvier 2011 – Août 2011** : Dossiers d'études d'impact et de concertation – Information de la population –  
Préparation de la concertation

**Septembre 2011** : Début de la Concertation L 300-2

**Fin 2011** : Bilan de la concertation

**Avril 2012** : Dossier d'Avant-projet (AVP) finalisé

**Septembre 2012 – Mars 2013** : Enquête publique – Déclaration de projet

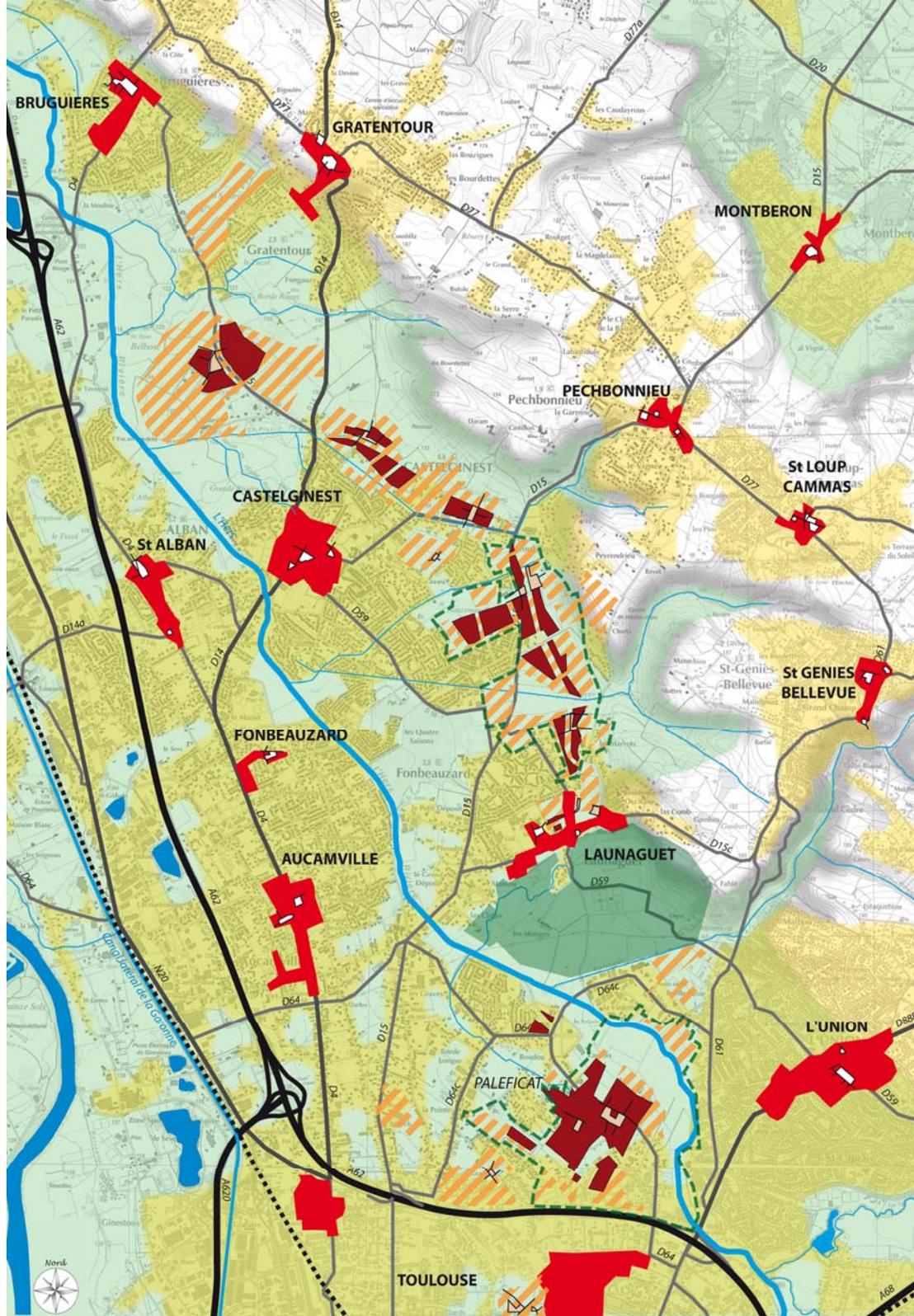
**Septembre 2013** : Déclaration d'Utilité Publique

**Fin 2013** : Début des travaux (Appel à projet Grenelle II)

### C'est un **PROJET D'ENSEMBLE**

de **Développement urbain** au Nord de l'agglomération, pour:

- Structurer l'urbanisation future du secteur, en permettant un développement urbain durable (**projet de ville**)
  - Offrir un service performant en matière de transports alternatifs (**projet d'infrastructure**)
  - Ecouler un trafic d'agglomération et un trafic d'échanges inter quartiers pour mailler les voies existantes (**projet d'infrastructure**)
  - Préserver la qualité environnementale et maintenir une activité agricole au secteur, en cohérence avec le schéma de développement et de programmation urbaine (**projet écologique et paysager**)
- + Objectif d'efficacité économique (projet économique)**



Le projet répond :

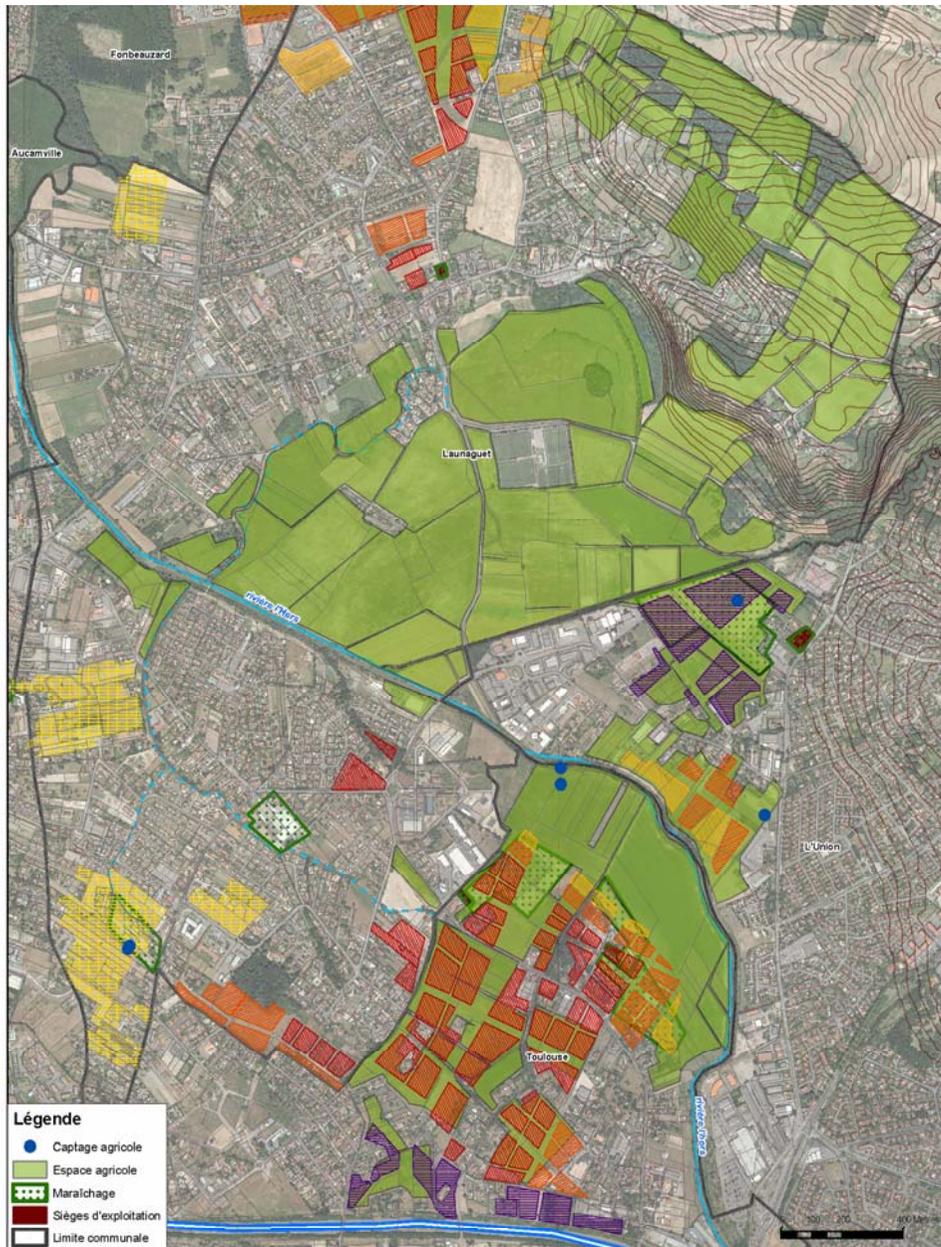
## AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN DU TERRITOIRE NORD A L'HORIZON 2030

En proposant :

- Une offre diversifiée de logements
- Des quartiers avec des activités économiques et des commerces
- Des espaces publics de qualité
- Une desserte assurée par une voirie multimodale
- Des équipements publics

PROJET

-  Secteurs de développement (plan de référence, )
-  Secteur de projet dense



Le projet répond :

## A DES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES AMBITIEUSES

Gestion économe de l'espace, Maitrise des émissions de gaz à effet de serre, Préservation du patrimoine naturel et des paysages, Prise en compte des risques naturels et des nuisances

En proposant :

- Un projet paysager et environnemental à l'échelle du territoire,
- Des espaces naturels préservés de toute urbanisation,
- Une gestion hydraulique alternative confortant les traitements paysagers
- La préservation des rives de l' Hers

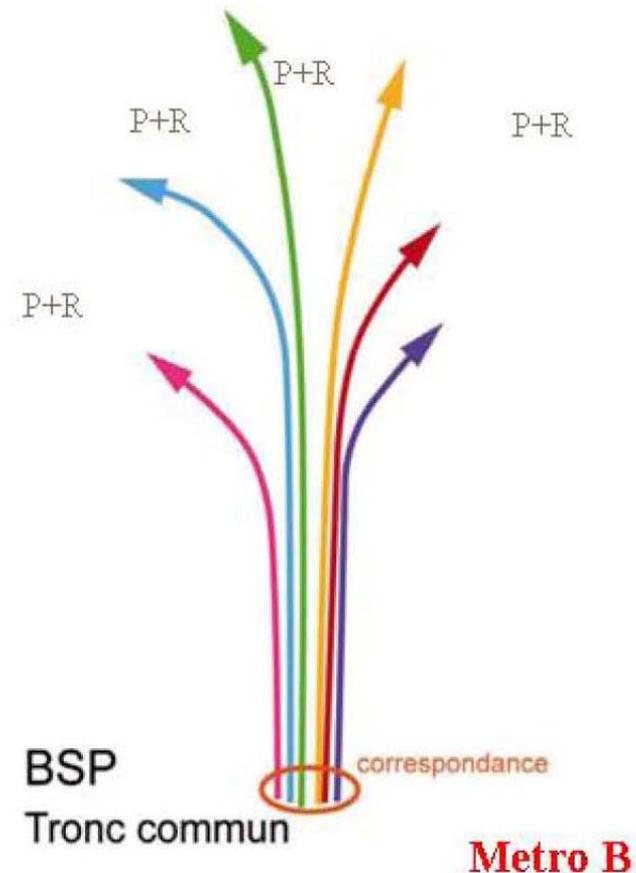
## 3 – Ses objectifs de mobilité durable

### **CINQ OBJECTIFS DE MOBILITE DURABLE :**

- **METTRE EN PLACE** une offre TC + modes doux alternative à la voiture
- **DESSERVIR** les nouveaux quartiers en développement
- **ASSURER** l'accessibilité à la station de métro Borderouge, pour tout le secteur Nord de l'agglomération
- **CONTRIBUER** au maillage du réseau de voiries du secteur
- **CONSTITUER** un réseau armature des circulations douces

# Le principe de fonctionnement du BSP

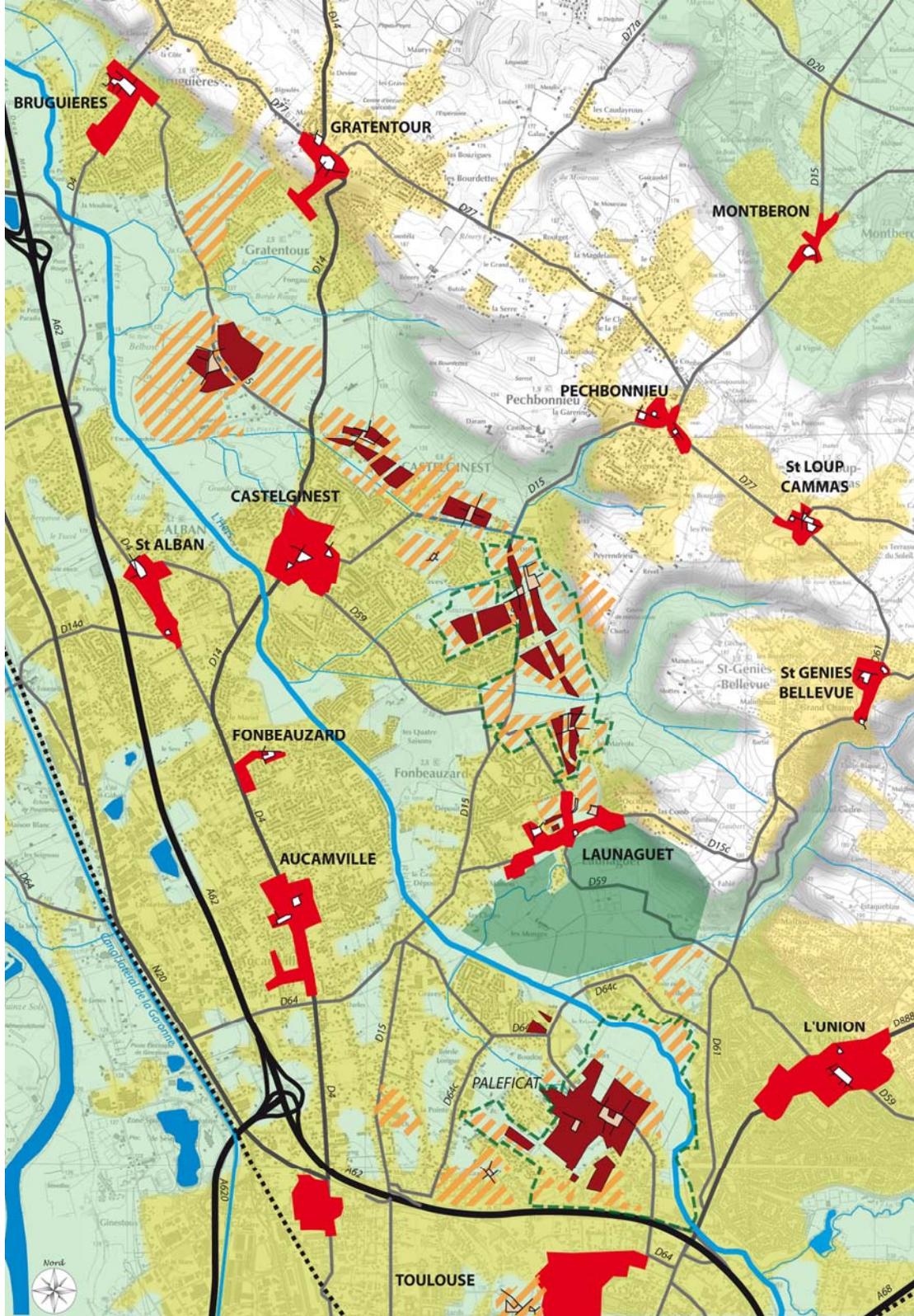
- **Mise en place de plusieurs lignes à haute fréquence**, sur la base de lignes existantes ou à créer, utilisant un **TRONC COMMUN EN SITE PROPRE (dit BSP)** et desservant les communes du Nord
- **Restructuration concomitante du réseau de transports en commun urbain** pour desservir l'ensemble du bassin de mobilité Nord-est d'agglomération.
- **Aménagement de parkings de rabattement VP et vélos**, dans des localisations pertinentes pour susciter le report modal vers le BUN et des opportunités de mutualisation avec les pôles d'équipements, services, commerces...ou d'habitat.



**UNE COLONNE VERTEBRALE DU RESEAU BUS DU TERRITOIRE NORD**

- **Un SITE PROPRE DE TRANSPORT COLLECTIF à double sens,**
- **Une VOIRIE de circulation VP à 2 x 1 voie (Interdite aux Poids Lourds)**
- **Un ITINERAIRE CONTINU pour les VELOS**
- **Des CHEMINEMENTS PIETONS de part et d'autre**

**Avec un traitement qualitatif des espaces publics**



# CONCLUSION

**ABOUTIR à PROJET URBAIN et un PROJET d'INFRASTRUCTURE cohérent** (*tracé, dimensionnement, aménagement*)

En fonction de critères :

- de mise en valeur du territoire
- de structuration du développement
- d'efficacité TC et de convivialité urbaine

**Partagés par tous,  
pour une ville agréable à vivre**

-  Secteurs de développement  
(plan de référence, étude CHAVANNES - Nov 2009)
-  Secteur de projet dense
-  Secteur potentiellement d'intérêt communautaire